

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Accusé de réception en préfecture
038-213801798-20161128-DEL066-16-DE
Date de télétransmission : 08/12/2016
Date de réception préfecture : 08/12/2016

SÉANCE DU 28 NOVEMBRE 2016

DELIBERATION N° DEL066-16

L'an deux mille seize, le 28 novembre à dix-neuf heures,
Le conseil municipal, légalement convoqué par Pierre VERRI Maire le 22 novembre 2016 s'est réuni à la mairie en séance publique sous sa présidence.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance.

Présents :

M^{mes} I. BEREZIAT, A. BONNIN-DESSARTS, S. BRANON-MAILLET, M. BREUILLE, S. CUSSIGH, C. EGEE, C. FERRACIOLI, G. GONZALEZ, G. LE CLOAREC, C. PICCA, C. ROULAND, C. TISON, et MM. P. BERTHOLLET, H. EL GARES, J. FABBRO, D. FINAZZO, J-P. GABBERO, G. MORIN, J. PAVAN, Y. PERRIER, C.SERGENT, P. VERRI.

Pouvoirs :

M^{me} GERACI Marianne (Pouvoir à Simone BRANON-MAILLET, en date du 28 novembre 2016)
M. BAH Rahim (Pouvoir à Yves PERRIER, en date du 28 novembre 2016)
M. DUSSEYRE Andy (Pouvoir à Jean PAVAN, en date du 28 novembre 2016)

Absents excusés :

M^{me} Nadège AMBREGNI
M^{me} Véronique GOYVANNIER
M. Yann BOUCLIER
M. Stéphane DUBOIS

M^{ME} MICHÈLE BREUILLE A ÉTÉ ÉLUE SECRÉTAIRE DE SÉANCE.

OBJET : Modification partielle du tableau des effectifs.

Rapporteur : Pierre VERRI

Monsieur le Maire expose au conseil municipal :

Il est proposé de modifier comme suit le tableau des effectifs :

1/ au titre des avancements de grade :

Suppressions de postes	Créations de postes <i>(si aucune précision de temps = temps complet)</i>
un poste d'adjoint technique de 1 ^{ère} classe, créé par délibération du 23/09/2015	un poste d'adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe au 1 ^{er} janvier 2016
un poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 2 ^{ème} classe créé par délibération du 29/06/1992	un poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 1 ^{ère} classe à temps non complet 15h au 1 ^{er} janvier 2016

un poste de brigadier créé par délibération du 29/03/2010	un poste de brigadier chef principal au 1 ^{er} janvier 2016
trois postes de rédacteurs principaux de 2 ^{ème} classe créés par délibération du 23/09/2015 , 17/12/2012, 05/11/2008	trois postes de rédacteurs principaux de 1 ^{ère} classe au 1 ^{er} janvier 2016
un poste d'adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe créé par délibération du 29/03/2010	un poste d'adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe à temps non complet 31h30 au 1 ^{er} janvier 2016
un poste d'ATSEM de 1 ^{ère} classe, créé par délibération du 21/09/2015	un poste d'ATSEM principal de 2 ^{ème} classe à temps non complet 17h30 au 1 ^{er} janvier 2016

2/ au titre d'un avancement de grade suite suite à la réussite à un examen professionnel :

Suppression de poste	Création de poste <i>(si aucune précision de temps = temps complet)</i>
un poste de technicien principal de 2 ^{ème} classe créé par délibération du 20/09/2004	un poste de technicien principal de 1 ^{ère} classe au 1 ^{er} janvier 2016

3/ au titre d'un reclassement :

Suppression de poste	Création de poste <i>(si aucune précision de temps = temps complet)</i>
un poste d'agent de maîtrise créé par délibération du 28/11/2011	un poste d'adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe au 1 ^{er} décembre 2016

Monsieur le Maire propose au conseil municipal :

- de procéder à la modification partielle du tableau des effectifs,
- de dire que les crédits sont inscrits au budget 2016, au chapitre 012 « Charges de personnel ».

Conclusions : la présente délibération est approuvée à l'unanimité.

Ont signé au registre
les membres présents.

Gières, le 28 novembre 2016.

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Pierre VERRI.